

# L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses

N°195 du Jeudi 6 Avril 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail: lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo


Ministère de la jeunesse  
et des sports

Suppression de la prime de participation  
des joueurs aux matches  
des Diables-Rouges

 (P.12)

## C.a.r (Comité d'action pour le renouveau)

# Clotaire Mboussa-Ellah appelle l'opposition à une plateforme de rassemblement

Le président du C.a.r a indiqué que «ce nouveau rassemblement sera construit sur un moulage unique»  (P.3)

U.d.h-Yuki

Le congrès  
extraordinaire fixé  
du 14 au 15 avril  
2023, au Palais  
des congrès

 (P.4)

## Congo - Niger



A Niamey, Alain Akouala Atipault est allé s'inspirer de l'expérience nigérienne dans le mécanisme d'auto-évaluation.

Alain Akouala Atipault  
reçu en audience par  
le Président Mohamed  
Bazoum

 (P.6)

## Commentaire

La décision de supprimer la  
prime de présence est  
à faire évoluer  (P.4)

C.a.d (Centre d'actions  
pour le développement)

Lancement d'un  
programme de démocratie  
participative  (P.8)

05.628.4245 / 05.543.12.06 /  
06.928.4245  
@contact@hotelsaphirbrazza.com  
reservation@hotelsaphirbrazza.com

Hotel Saphir

**CANAL+**

Y'A PIMENT DANS TELE

TOUJOURS +  
DE SOIREE  
DE LEGENDES

NOVELAS  
VOTRE COEUR BAT PLUS FORT

L'AMOUR SAUVAGE

LES MATCHS LES + CHAUDS,  
LES SERIES LES PLUS FORTES

POUR TOUT REABONNEMENT\*  
— 15 JOURS —  
**OFFERTS**  
A TOUT CANAL+

92 92  
CANAL+ CONGO

RD Congo

# Une proposition de loi sur la nationalité déchaîne des passions politiques

les députés de l'Union sacrée (majorité présidentielle) vont se déterminer devant cette proposition de loi. Déjà en septembre 2021, un groupe de députés juristes de la majorité avait émis des réserves sur cette proposition de loi, en indiquant que «la question de nationalité est

L'assemblée nationale de la RD Congo a programmé, au cours de sa session ordinaire qui se tient du 15 mars au 15 juin 2023, l'examen d'une proposition de loi sur la nationalité, qui vise à interdire, à tout citoyen né d'un parent étranger, l'accès à la fonction présidentielle de la République. Cette proposition de loi, lancée il y a deux ans par un leader politique, le Dr Noël Tshiani Muadiamvita, président du parti F.d.c (Force du changement), ancien candidat à l'élection présidentielle de décembre 2018, est portée à l'assemblée nationale par le député de la majorité, Cerveau Pitshou Nsingi Pululu. Elle vise clairement à écarter certains candidats de la course présidentielle, notamment Moïse Katumbi, qui a exprimé son intention de briguer la présidence de la République, à l'élection de décembre prochain.

En RD Congo, la proposition de loi Tshiani, portée par le député national Nsingi Pululu, est revenue de nouveau dans le débat politique et suscite des passions. L'assemblée nationale avait déjà eu à faire à cette proposition de loi, en septembre 2021, mais l'avait abandonnée. Le député Nsingi Pululu est revenu à la charge et a réussi cette fois à inscrire cette proposition de loi controversée dans l'agenda de la session ordinaire de l'assemblée nationale, qui se tient présentement. Il justifie cette proposition de texte par la nécessité de protéger les hautes fonctions de l'Etat, dont la magistrature suprême, qui doivent être réservées aux Congolais nés de mère et de père congolais. Depuis deux ans, Tshiani Mu-

diamvita se bat pour que son texte devienne une loi. Mais, le débat sur la congolité qu'il a engagé n'est pas sans rappeler, pour beaucoup, la notion de l'«ivoirité» qui plongea la Côte d'Ivoire dans une crise politique ayant dégénéré en conflit armé, source de perturbation de la vie démocratique. Raison pour laquelle la proposition de texte de Tshiani Muadiamvita, portée à l'assemblée nationale par le député Nsingi Pululu, rencontre une forte résistance. «Cette loi séparatiste, raciste et xénophobe n'est brandie que pour séparer les communautés, que pour indexer, tout simplement pour mettre à l'écart nos frères qui ont la peau claire. Ils le disent sans ambages», a déclaré, le 24 mars dernier, Francis Kalombo, communicateur de la Plate-

forme «Ensemble pour la République», qui soutient la candidature de Moïse Katumbi. Déjà, en juillet 2022, le F.c.c (Front commun pour le Congo), la plateforme politique de l'ancien Président Joseph Kabila Kabange, avait donné sa position, en rejetant ce texte. «Tout en en s'indignant de cette initiative législative rétrograde, le F.c.c s'oppose à cette proposition de loi qui est à la fois anticonstitutionnelle, inopportune, discriminatoire et conflictogène», avait signalé le F.c.c dans un communiqué. De même, des O.n.gs rejettent cette proposition de loi. L'Acj (Association congolaise pour l'accès à la justice) appelle la société civile à ne pas soutenir ce texte qui remet en cause «la fragile unité nationale»,



Le député Nsingi Pululu (à gauche) et Noël Tshiani Muadiamvita.

avec, à la clé, «des frustrations et des violences dont la RDC n'a point besoin», soulignent ses responsables. Les évêques, à travers la Cenco (Conférence épiscopale nationale du Congo), ont exprimé leur vive préoccupation de voir la programmation, de la proposition de loi «Tshiani», à l'Assemblée nationale. Dans une mise au point, mercredi 29 mars, le secrétaire général de la Cenco, Mgr Donatien Nshole, a estimé que «cette loi menace la cohésion nationale et son vote risque de déstabiliser

complètement les institutions du pays et diviser les peuples». Selon lui, «cette loi est dangereuse à plusieurs titres. Elle menace la paix sociale parce que les personnes victimes de cette loi sont des personnes portées par des communautés qui les reconnaissent comme étant les leurs ! Cette loi est dangereuse même pour ceux qui sont au pouvoir parce que ça risque d'être une bombe contre eux-mêmes», a déclaré le secrétaire général de la Cenco. Reste à savoir comment

réglée par l'article 10 de la Constitution et fait partie des droits et libertés fondamentaux qu'aucune révision constitutionnelle ne peut toucher (article 220)». Ils avaient souligné aussi que «les conditions d'accès à la fonction présidentielle sont fixées par l'article 72 de la Constitution, qui prévoit premièrement l'obligation «d'être de nationalité congolaise d'origine». Ce qui ne veut pas dire être né de mère et de père congolais.

Jean-Clotaire DIATOU

C.a.r (Comité d'action pour le renouveau)

# Clotaire Mboussa-Ellah appelle l'opposition à une plateforme de rassemblement

**Candidat malheureux aux dernières élections législatives et locales de juillet 2022, dans la première circonscription électorale de Gamboma (Département des Plateaux), Clotaire Mboussa-Ellah, président du C.a.r (Comité d'action pour le renouveau), parti situé à l'opposition politique, a animé une conférence de presse, vendredi 31 mars 2023, dans la salle l'Abbé Louis Badila du siège du journal La Semaine Africaine, à Brazzaville, en présence de l'ancien député de U.d.h-Yuki, Jean-Bonard Moussodia. A cette conférence de presse, il a appelé à la création d'une plateforme rassemblant toutes les tendances de l'opposition. Il a aussi abordé les questions d'actualité nationale, notamment l'affaire Figa qui défraie la chronique et les sanctions au niveau de la magistrature nationale.**

À propos de la création d'une plateforme rassemblant toute l'opposition, Mboussa-Ellah a estimé qu'«une convention nationale s'impose et devra regrouper tous les partis qui se réclament de l'opposition, et doit se tenir dans la diversité de positionnements des uns et des autres. Une façon pour se mettre à l'abri des échecs du passé». Le président du C.a.r a indiqué que «ce nouveau rassemblement sera construit sur un moulage unique». Selon lui, cette réforme «relève de la loi organique n°028-2017 du 7 juillet 2017, portant statut de l'opposition, parce que ce texte à des manquements sur l'organisation et le fonctionnement de l'opposition».

«L'espace politique dans ce contexte de démocratie regroupe tous les partis de la majorité, de l'opposition et du centre. C'est une réalité qui ne saurait se démentir, même dans le cas de notre pays ; ce qu'on appelle le pluralisme



Clotaire Mboussa-Ellah.

politique. L'existence affirmée d'une opposition est un gage avéré du dynamisme même de la démocratie. L'opposition est perçue comme une force de dénonciation et de propositions ; dénoncer ce qui ne va pas et proposer des schémas alternatifs, en vue du progrès dans le sens de l'intérêt général sinon national et pour le bien du peuple», a-t-il souligné.

Evocant la participation de

son parti aux élections législatives et locales de juillet 2022, le président du C.a.r a considéré que c'est un échec qu'il a imputé à la gouvernance électorale. «Nous pouvons conclure sur ce point, pour dire que l'échec de notre parti qui a activement participé aux élections législatives et locales de 2022, relève des très mauvaises conditions d'organisation de ces élections et des très mauvais

choix sur la modalité de leur mise en œuvre», a-t-il déclaré dans son mot liminaire. «La gouvernance électorale ne cesse de retenir notre attention. Elle continue à diviser au plus haut niveau la classe politique ; suscite des débats de fonds parfois de forme sur la procédure et la méthodologie de détermination du corps électoral d'une part, et l'organisation elle-même des élections, d'autre part», a-t-il fait savoir.

Pour ce qui est l'affaire Figa, Mboussa-Ellah pense que la gestion des entreprises d'Etat, pose énormément des problèmes. «Les dirigeants de ces entreprises confondent le budget ou les fonds alloués pour leur fonctionnement, avec ce qui devait leur revenir. «Ces choses doivent être clarifiées», a-t-il insisté.

«Le Président de la République demandant au gouvernement de faire preuve de diligence en vue de la mise en œuvre effective de la décentralisation par exemple, avait également martelé sur le fonctionnement des Conseils consultatifs nationaux dont les mandats pour certains étaient arrivés à terme», a-t-il rapporté.

Propos recueillis et transcrit par Chrysostome FOUCK ZONZEKA

## Editorial

### Comment va-t-on résoudre une telle équation?

La session du Conseil supérieur de la magistrature du lundi 27 mars 2023 a donné, au premier magistrat, l'occasion de crever l'abcès de la mauvaise gestion qui gangrène le bien public. Depuis 2009, le Président de la République avait pris l'option d'en finir avec les anti-valeurs dans la gouvernance publique. Parler d'anti-valeurs est une manière pudique et même diplomatique d'évoquer les vices dans le comportement des cadres appelés à la gestion publique. Ces anti-valeurs ne sont autres que le détournement de fonds publics, la concussion, les conflits d'intérêts, l'abus de pouvoir, les passe-droits, etc.

En août 2009, le Président Denis Sassou-Nguesso ne surprenait aucun de ses concitoyens «en affirmant qu'en dépit de nos efforts multiformes, notre pays n'est pas encore, hélas, exempt de corruption, de concussion, de fraude, de détournement de deniers publics et d'autres actes tout autant répréhensibles que néfastes à l'accomplissement du bonheur collectif».

Quatorze ans plus tard, les mêmes comportements continuent avec les mêmes acteurs et fort tristement, avec des nouveaux, notamment des jeunes qui arrivent aux affaires. En mars 2023, le Président de la République ressort le même constat: «La conclusion que nous tirons, au moment où nous prenons d'autres décisions, c'est qu'il y a le ver dans le fruit. Il y a, effectivement, le ver dans le fruit. Et nous devons détruire le ver qui est dans le fruit. C'est la vraie décision: détruire le ver qui est dans le fruit. Peut-être pas seulement dans le secteur de la justice. Mais, dans tous les secteurs d'Etat, il y a le ver dans le fruit et nous devons détruire ce ver qui se trouve dans le fruit. Mais, si le ton vient d'être donné dans le secteur de la justice, alors nous aurons peut-être gagné la bataille à plus de 50%. Il faut donc que le ton soit donné dans le secteur de la justice, parce qu'il y a le ver dans le fruit, donc dans la société».

C'est dire que 14 ans après, le constat reste le même. C'est comme si on n'a rien fait dans la lutte contre les anti-valeurs. Le drame est que des personnalités sur qui pèsent de lourds soupçons caracolent dans la gestion publique, étant entendu leurs positionnements dans l'appareil de l'Etat. On ne surprendrait aucun concitoyen à dire qu'il y a des noms qui, à leur seule évocation, renvoient à des anti-valeurs. Les questions morales sont telles que parler ne suffit pas, ce sont les faits qui comptent. Si réellement «nous devons détruire ce ver qui se trouve dans le fruit», est-ce que le scandale Figa ne serait-il pas déjà une affaire entre les mains de la justice? Comment va-t-on détruire le ver qui est dans le fruit, en observant un silence imperturbable devant ce scandale révélé non pas par les réseaux sociaux, mais bien par les rapports du comité de direction de cette structure?

Les citoyens congolais ont la mort dans l'âme, d'apprendre, chaque semaine, depuis que ce scandale a éclaté, que le gouvernement s'est réuni en conseil des ministres et a adopté des projets de loi de ceci et de cela, alors que tout le monde a en conscience cette histoire gênante. Ils se demandent pourquoi leurs dirigeants font semblant de ne pas voir ce que tout le monde voit. C'est pousser l'indécence au-delà du moralement supportable. Et même si les personnes mises en cause n'ont rien à se reprocher, seule la Justice, dans les conditions où elles se retrouvent, peut les blanchir, les innocenter, pas l'indifférence et encore moins l'arrogance qu'on affiche. Comment va-t-on détruire le ver dans le fruit, en créant des citoyens de première classe qui n'ont pas de comptes à rendre à la Justice de leur pays, dans les responsabilités publiques qu'ils exercent? Comment va-t-on résoudre une telle équation? Dites-nous!

L'HORIZON AFRICAIN

## Journée mondiale de la liberté de la presse

# La liberté d'expression comme moteur de tous les autres droits de l'homme

Le 3 mai 2023, c'est la journée mondiale de la liberté de la presse. Et cette année, il s'agit du 30<sup>ème</sup> anniversaire de l'instauration de cette journée qui va être célébrée sous le thème: «La liberté d'expression comme moteur de tous les autres droits de l'homme». L'Unesco a prévu d'organiser un événement anniversaire spécial au siège des Nations unies, à New York, pour marquer ainsi les 30 ans de la décision de l'Assemblée générale des Nations unies de proclamer une journée internationale pour la liberté de la presse. Au plan national, l'heure est sans doute encore à la réflexion, au niveau du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication) et du Ministère de la communication et des médias, pour définir les canons à travers lesquels sera célébrée cette importante journée qui concerne la presse.

Le 3 mai a été proclamé, en 1993, comme «journée mondiale de la liberté de la presse», par l'Assemblée générale des Nations unies, suivant une recommandation adoptée en 1991, lors de la 26<sup>ème</sup> session de la conférence générale de l'Unesco. Ce fut également une réponse à l'appel des journalistes africains qui, en 1991, ont proclamé la Déclaration de Windhoek (Namibie) sur le pluralisme et l'indépendance des médias.

Le 3 mai sert à rappeler aux gouvernements la nécessité de respecter leur engagement en faveur de la liberté de la presse. Cette date constitue, également, une journée de réflexion pour les professionnels des médias, sur les questions relatives à la liberté de la presse et à l'éthique professionnelle. Tout aussi importante, la journée mondiale de la liberté de la presse est une journée de soutien aux médias qui sont des cibles, quand les pouvoirs poli-



Thierry Mougalla, ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement.

tiques violent la liberté d'expression, par la restriction ou l'abolition de la liberté de la presse. C'est aussi une journée de commémoration pour les journalistes qui ont perdu la vie dans l'exercice de leur profession, qui sont emprisonnés, pourchassés, intimidés ou réduits au silence. L'Unesco a, au cœur de



Philippe Mvouo, président du C.s.l.c.

son mandat, la défense de la liberté de la presse ainsi que la liberté d'expression et d'en faire la promotion auprès des Etats membres. L'agence onusienne pense que ces libertés permettent une compréhension mutuelle au sein des peuples et entre les peuples, pour construire un monde de paix durable. La journée permet ainsi d'in-

former les citoyens sur les atteintes portées à la liberté de la presse. Dans des dizaines de pays à travers le monde, des publications sont censurées, condamnées, suspendues ou tout simplement n'ont plus le droit de paraître, alors que des journalistes, des rédacteurs en chef et des éditeurs sont harcelés, attaqués, détenus ou même tués. A l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse, cette année, l'Unesco prévoit de décerner le Prix mondial de la liberté

de la presse Unesco-Guilermo Cano, qui reconnaît et met à l'honneur les contributions des journalistes, notamment ceux qui risquent leur vie pour fournir des informations essentielles au public.

Au plan national, l'on sait que le C.s.l.c prévoit d'organiser, comme à l'accoutumé, une grande rencontre des journalistes à Brazzaville. Ça sera l'occasion de faire le point des situations qui

(Suite en page 11)

U.d.h-Yuki

# Le congrès extraordinaire fixé du 14 au 15 avril 2023, au Palais des congrès

**L'U.d.h-Yuki (Union des démocrates humanistes) va, enfin, tenir son congrès extraordinaire, du vendredi 14 au samedi 15 avril 2023, au Palais des congrès de Brazzaville. La date de ce congrès extraordinaire tant attendu a été annoncée vendredi 31 mars dernier, dans un communiqué, par la coordination générale de la Commission d'organisation du congrès, sous la signature de Michel Miayoukou, coordonnateur général. Ce congrès se tient sous la supervision de la facilitation, une instance ad hoc composée de l'ancien ministre Michel Mampouya et du sénateur Ludovic Miyouna Tétani, après la réconciliation des deux tendances qui paralysaient la marche du parti. Si la préparation du congrès va bon train, il y a lieu de redouter cependant certaines pesanteurs dues au réveil des vieux démons.**

Après le décès, en mars 2021, de son président-fondateur, Guy-Brice Parfait Kolélas, à l'âge de 61 ans et demi, l'U.d.h-Yuki était dirigé par son premier vice-président, Pascal Ngouanou, comme président par intérim, secondé par son deuxième vice-président, Gilles Fernand Bassindikila. Les textes fondamentaux de ce parti prévoient d'aller au congrès, pour renouveler les instances dirigeantes. Malheureusement, l'intérim de Pascal Ngouanou est marqué par des dissensions qui ont fini par paralyser le fonctionnement du parti, en raison de ses méthodes de direction largement contestées. Pour éviter l'implosion du parti, face aux querelles de ses dirigeants, un processus de réconciliation a été mené par deux personnalités, Michel Mampouya et Ludovic Miyouna. Le 19 avril 2022, les deux principales tendances qui se



Guy-Brice Parfait Kolélas, président fondateur de l'U.d.h-Yuki.

disputent la direction du parti signaient l'acte de réconciliation à Makélékélé, avec comme document de base un code de bonne conduite qui, malheureusement, ne sera pas scrupuleusement respecté. Il a fallu une implication plus engagée de la facilitation, pour que le parti aborde

les élections législatives et locales de juillet 2022, dans l'unité, tout en s'accordant sur la tenue du congrès après la période électorale. Après les élections, il n'y avait toujours pas d'unanimité sur la tenue du congrès. Les membres du bureau politique n'arrivant pas à

s'entendre. Il a fallu à la facilitation de prendre les choses en main, pour surmonter la crise, en mettant en place une commission d'organisation du congrès, composée des différentes tendances qui s'expriment au sein du parti. Devant la paralysie du bureau politique et son incapacité à fixer la date du congrès, la commission d'organisation du congrès a pris ses responsabilités, en fixant la date du congrès. Soit dit en passant que la facilitation a mis aussi de l'ordre dans les cotisations du parti. Celles-ci ont été relancées. Ce qui permet d'envisager la tenue du congrès avec plus de certitudes, étant donné que les travaux préparatoires ont été bien menés. Désormais, les différents candidats au poste de président de l'U.d.h-Yuki se bousculent et sont presque en campagne. Au point où l'on peut maintenant se poser la question de savoir qui de Gilles Fernand Bassindikila, Pascal Ngouanou, Maixent Kolélas, Christian Cyr Rodrigue Mayanda, les députés Juste Ntoumi Kolélas, Frédéric Jean Jacques Nicolas Malonga et Joseph Dady Badiabio, l'ancien député Jean-Bonard Moussodia, Oleg Fabrice Kiéssila, etc, va succéder à Guy-Brice Parfait Kolélas à la tête de l'U.d.h-Yuki.

Jean-Clotaire DIATOU

## Commentaire

# La décision de supprimer la prime de présence est à faire évoluer

**On peut comprendre dans la décision du ministre Hugues Ngouélondélé, de supprimer la prime de présence au sein de la sélection nationale de football, le souci de mettre en avant le principe de l'obligation de résultats. Ce qui est tout à fait normal. Sauf que la manière dont-il a procédé est psychologiquement désastreuse. Ce qui explique d'ailleurs les réactions, plus nombreuses, de ceux qui désapprouvent cette décision qui fait courir le risque d'aboutir à un résultat contraire, c'est-à-dire la démotivation des joueurs qui seront appelés en sélection nationale.**

Le sport n'est pas qu'un jeu. C'est devenu aussi et surtout une affaire d'argent. Dans le monde d'aujourd'hui, on devient milliardaire sinon millionnaire en dollars, et donc multimilliardaire en francs Cfa, dans le sport. Ce n'est pas un rêve, c'est la réalité. Que le ministre des sports se plaigne du manque de résultats de notre équipe nationale, de la perte de vitesse du football dans notre pays, quoi de plus normal! Qu'il cherche des solutions pour relancer le sport,

c'est tout aussi normal et c'est ce qu'on attend de lui. Mais, qu'il se plaigne de 2 millions de francs Cfa empochés par un joueur appelé en sélection nationale, parce qu'il n'aura pas chaussé ses bottines et monter sur un terrain, c'est vachement étonnant. C'est quoi 2 millions de francs Cfa, si c'est perdu une fois tous les deux mois ou tous les six mois? Encore que ce n'est pas perdu. C'est une façon de voir les choses. Si le ministre Ngouélondélé veut influencer sur les résultats

du football congolais, ce qu'il devrait faire, ce n'est pas de supprimer la prime de présence, qui existe dans les autres pays africains, comme le Sénégal. A la Coupe du monde Qatar 2022, les Lions de la Teranga, éliminés pourtant en 8ème de finale, par l'Angleterre (0-3), ont touché toutes leurs primes, et la prime de participation et la prime prévue pour la qualification en 8ème de finale. C'est le Président Macky Sall lui-même qui avait demandé de leur payer cette prime, malgré leur élimination. Ainsi, l'entraîneur, Aliou Cissé, de nationalité sénégalaise, a touché, au total, 250 millions de francs Cfa de primes et les joueurs, 115 millions de francs Cfa à chacun. La délégation de l'équipe nationale sénégalaise comprenait 55 personnes, dont 26 joueurs et 15 membres de

l'encadrement technique et les autres accompagnateurs. Rien que pour les primes, l'Etat sénégalais a dépensé un peu plus de 5 milliards de francs Cfa, à cette coupe du monde. Si on met les hôtels, le séjour, les avions, l'assistance médicale, les assurances et autres, et les autres délégations qui se mettent dans les gradins, on peut imaginer l'ardoise. Pays pétrolier, le Congo en est-il incapable? Bien évidemment non! Mais, si on suit la logique du ministre des sports, il y a de quoi redouter que notre pays en soit incapable. Ce que le ministre des sports devrait faire, pour encourager l'atteinte des résultats, c'est de réduire par exemple la prime de présence de 50%, tenant compte des arguments qu'il évoque. Les autres 50% de cette prime iraient à la prime du match gagné. Car, c'est toujours le plus gros lot qui attire, qui fait courir. De telle sorte que sans augmenter les charges de l'Etat, il créerait les conditions psychologiques pour encourager les joueurs à faire de bons résultats. Et puis, qu'a-t-on fait des

## PROPOS D'ÉTAPE

### La parole perdue

C'est quoi la parole, pour certains politiques? Du point de vue prométhéen, l'Etat doit être «porteur de la parole», une parole créatrice; le politique doit être maître des mots. Parce qu'il y a un lien organique entre le pouvoir, le langage et l'action. Selon Pierre Bourdieu, «la parole est un message destiné à être déchiffré, la parole est aussi un produit et un instrument de pouvoir: on peut agir avec des mots, ordres ou mots d'ordre».

Dans certaines contrées, la parole, la parole donnée, est une garantie. Elle garantit les transactions, elle garantit les contrats; elle est au cœur de la gestion traditionnelle des obligations, parce que les divers contractants ont confiance en la parole donnée. De nos jours, on assiste à l'émergence de la parole substituée. Par exemple, les Constitutions prévoient une durée déterminée pour une charge. La Constitution, c'est la parole figée; c'est la parole cristallisée; c'est la parole burinée. D'où vient alors le fait que certains dirigeants en fin de mandat, ne savent pas s'ils vont quitter leur charge ou non? Pour certains, ce n'est pas encore le temps de se prononcer. Pour d'autres, le peuple décidera.

Sous d'autres cieux, les libertés individuelles sont devenues à géométrie variable: les associations favorables aux gouvernants peuvent manifester sur les voies publiques; celles de l'opposition, dans une salle. Mais, il y a plus grave. Le Maître des horloges n'est plus audible. Sa parole n'est pas relayée; pire, elle n'est pas suivie d'actions. La corruption, le vol, la concussion, l'attaque des fruits par des vers sont dénoncés presque tous les jours par les gouvernants. Mais, leurs paroles se perdent dans le brouhaha de la mal gouvernance; c'est la parole substituée de l'incivisme qui règne. Il est temps de retrouver la parole authentique du Maître des horloges pour une Cité de l'avenir; sa parole comme action. Le moment est venu d'extirper le ver en l'homme, parce que, comme le dit Emmanuel Kant, «si l'homme se positionne en ver, il ne doit pas se plaindre lorsqu'il est piétiné».

Prométhée

## lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Au cas où tu ne le saurais pas, les rues de Brazza-laverte, de Talangai à Nganga-Lingolo, les coins des rues et les devantures des parcelles sont inondées de palmes et de banderoles qui sont devenues des signaux permanents de décès. Itoua, Mbougou, Tati et Yakamambu n'en reviennent pas. Ils sont très tristes du spectacle qu'offrent nos morgues d'où partent au minimum 100 à 200 morts dans des corbillards d'une propreté douteuse, chaque jour, toutes morgues de Brazzaville confondues.

Et dire que nous ne sommes ni en guerre, ni victimes de séismes ou d'autres catastrophes naturelles! A ce propos, Itoua, Mbougou, Tati et Yakamambu nous rappellent que la vie sur terre est un passage, et que tout homme vit la mort à chaque instant, à chaque geste qu'il fait. Tout peut dégringoler sur lui; la mort est toujours là. La vie est comme la petite flamme de la lampe; elle peut s'éteindre d'un seul coup et c'est la mort.

D'autre part, ils nous invitent à méditer sur les propos suivants: «Tu es arrivé sans biens ni argent; tu repartiras aussi sans biens ni argent. Ton premier bain? Quelqu'un t'a lavé. Ton dernier bain? Quelqu'un te lavera. C'est la vie. Alors pourquoi autant de malice? Pourquoi autant d'envie? Pourquoi autant de haine? Pourquoi autant de ressentiment? Pourquoi autant d'égoïsme? Soyez bon avec chacun; faites de bonnes choses. Nous avons un temps limité sur la terre. Ne le gaspillez pas en choses inutiles». Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

recommandations des états généraux du football? N'est-ce pas les solutions qu'on avait trouvées pour relancer le football congolais? Pourquoi aujourd'hui c'est devenu une histoire de primes? Enfin, il aurait été souhaitable que le ministre des sports prenne les avis des différentes instances du sport, notamment la fédération et le comité olympique, avant de décider. Car, mieux vaut ne jamais faire cavalier seul dans des domaines collectifs comme le sport. Comme il a dit jusqu'à nouvel ordre, il a laissé une petite porte de sortie qui laisse entrevoir l'espoir de faire évoluer cette décision. Heureusement pour le Congo!

Jean-Clotaire DIATOU

Appo (Organisation des producteurs de pétrole africains)

# La S.n.p.c assurera la présidence de la prochaine réunion à Brazzaville

La S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo) assurera la présidence de la prochaine réunion de l'Appo (Organisation des producteurs de pétrole africains), comme il a été convenu lorsque les pays membres de l'Appo se sont réunis mardi 21 mars 2023, à Alger, pour la 4<sup>ème</sup> réunion des directeurs généraux des compagnies pétrolières nationales de l'organisation. Présidée par Toufik Hakkar, P.d.g de la Sonatrach (Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures), la réunion d'Alger a permis de mettre sur la table plusieurs points essentiels pour la coopération et la collaboration entre les différentes S.n.h (Sociétés nationales des hydrocarbures), membres de l'Appo.

Pendant leur réunion, les membres de l'Appo ont évoqué ensemble, entre autres, les questions relatives à la mise en place prochaine d'une Banque africaine d'investissements, en partenariat avec l'Afreximbank (Banque africaine d'import-export), une institution financière multilatérale panafricaine dédiée au financement et à la promotion du commerce intra et extra-africain. Ils ont abordé aussi les questions relatives aux infrastructures transfrontalières et régionales et à la prise en compte du contenu local dans les différentes S.n.h.

Ils ont décidé de tenir leur prochaine réunion dans six mois, à Brazzaville, pour discuter plus profondément des questions liées à l'industrie pétrolière africaine et prendre des décisions sur les politiques et les stratégies de l'organisation. La réunion sera accueillie par Maixent Raoul



Maixent Raoul Ominga, directeur général de la S.n.p.c

Ominga, directeur général de la S.n.p.c. Celui-ci s'est dit heureux d'accueillir la 5<sup>ème</sup> réunion de l'Appo. «Je suis convaincu que la prochaine réunion sera aussi productive et fructueuse que les précédentes et qu'elle continuera à promouvoir la coopération,

l'harmonisation et le développement pour toutes les S.n.h membres de l'Appo. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier nos homologues algériens pour leur hospitalité et leur accueil chaleureux. Nous sommes impatients d'accueillir toutes

les délégations membres de l'Appo à Brazzaville très bientôt», a-t-il déclaré.

Le secrétaire général de l'Appo, le Dr Omar Farouk, s'est dit aussi «heureux de transmettre la présidence tournante à M. Maixent Raoul Ominga et à la Société nationale des pétroles du Congo». «Nous nous réjouissons de nous retrouver bientôt à Brazzaville et de poursuivre l'excellent travail accompli par l'Organisation des producteurs de pétrole africains. Nous sommes sur la bonne voie et je suis convaincu qu'en poursuivant dans cette voie, nous continuerons à faire avancer notre secteur. Au nom du secrétariat de l'Appo, je remercie M. Maixent Raoul Ominga et la S.n.p.c pour leur dévouement et leur engagement», a-t-il ajouté.

En marge de la réunion, la direction générale de la Sonatrach a organisé des visites et séances de travail avec la délégation de la S.n.p.c. Les conclusions de ces entretiens autour des enjeux inhérents au secteur font l'objet d'un «Memorandum of understanding» (Mou) et d'une feuille de route à soumettre à la signature des deux directions générales.

(Tiré du communiqué du service de presse de la SNPC)

Fonction publique

## Mise en place d'un meilleur outil de gestion des ressources humaines de l'Etat

Le Ministère de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale a procédé, avec l'appui du Prisp (Projet des réformes intégrées du secteur public), à l'élaboration et à la validation du référentiel commun, en vue de l'harmonisation des systèmes d'information de la Fonction publique et de la Direction générale du budget. L'atelier de validation de ce référentiel a eu lieu du mercredi 29 mars au samedi 1er avril 2023, au Centre international de conférence de Kintélé, dans la commune éponyme (Département du Pool), au Nord de Brazzaville.



Les organisateurs et les participants après la cérémonie d'ouverture.

Ouverts par Florent Bwassi, directeur de cabinet par intérim du ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, en présence de Ghislain Ebalé, représentant le coordonnateur du Prisp, les travaux de cette concertation se sont déroulés sous la conduite de Gilles Carson Osseté Okoya, conseiller chargé des missions du ministre de la Fonction publique. C'est lui qui les a aussi clôturés.

L'atelier a regroupé 47 experts venus du Ministère de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, du Ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public, et du Ministère du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs. Les échanges ont abouti à doter l'administration publique d'un document de référence commun entre la Fonction publique, la Direction générale du budget et le Bureau de la solde.

«L'assainissement des finances publiques passe inévitablement par une plus grande maîtrise des effectifs des agents civils de l'Etat et, par conséquent, d'un meilleur contrôle de la masse salariale. Depuis fort longtemps, notre ministère éprouve d'énormes difficultés dans la gestion des ressources humaines de l'Etat. Ce qui ne permet pas une maîtrise conséquente des effectifs et de la masse salariale et aussi une réduction des délais de procédure en la matière. Pour mettre un terme à cet état de fait, il a été jugé nécessaire de créer un instrument efficace, moderne et intégré de gestion administrative et financière des ressources humaines de l'Etat qui consacre la gestion rationnelle et automatisée de la carrière des agents de l'Etat, depuis leur recrutement jusqu'à leur retraite», a déclaré Florent Bwassi à l'ouverture des travaux.

«Vous êtes arrivés à élaborer et à valider un référentiel commun fonction public-budget. Vous venez ainsi de contribuer à la matérialisation de la mise en place d'un meilleur outil de gestion des ressources humaines de l'Etat. Cet outil a été voulu par le gouvernement, afin d'assurer une gestion efficiente et intégrale des effectifs et une maîtrise de la masse salariale de la fonction publique», a constaté Gilles Carson Osseté Okoya, dans son mot de clôture des travaux.

Selon un participant, Brice Gangoué, chef de service du projet système intégré de gestion des finances publiques, ce système «permet de maîtriser les effectifs de la fonction publique, parce qu'on aura maintenant un seul point de contrôle des agents de l'Etat, avec un seul fichier. Le message que je peux donner aux agents de l'Etat, c'est que le nouveau système va leur permettre d'avoir des solutions rapides».

Martin BALOUATA-MALEKA

Congo - Banque mondiale

## Appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique

La Banque mondiale a approuvé, le 23 mars 2023, un financement de 82 millions de dollars (environ 49 milliards 569 millions de francs Cfa) en soutien au Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (Pro-climat Congo) de la République du Congo. Le montant total comporte un prêt de 70 millions de dollars de la Bird (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) et un don de 12 millions de dollars du Progreen (Partenariat mondial pour des paysages durables et résilients).

Le Pro-climat Congo vise à renforcer la gestion des paysages et améliorer les activités économiques de communautés locales ciblées en République du Congo. Le projet propose une approche paysagère favorisant la valorisation des ressources naturelles ainsi que leur conservation durable, tout en prévenant les risques climatiques, en particulier les inondations et les sécheresses. Il vise l'autonomisation des communautés en créant et en améliorant des activités économiques inclusives de promotion de la production agricole et des chaînes de valeur résilientes.

«Le changement climatique aura un impact nuisible important sur l'agriculture et les écosystèmes du Congo, avec des

conséquences négatives déjà tangibles pour la population», a déclaré Mme Korotoumou Ouattara, représentante-résidente de la Banque mondiale en République du Congo. «Réconcilier une agriculture résiliente avec une gestion durable du capital naturel est essentiel pour tirer pleinement parti des opportunités que les riches ressources naturelles du Congo peuvent offrir à son économie et à sa population», a-t-elle poursuivi.

Le projet devrait appuyer environ 562.000 bénéficiaires, dont des femmes, des ex-combattants, des populations autochtones, des jeunes et des personnes handicapées dans trois zones paysagères distinctes des régions du Nord, du Centre



Mme Korotoumou Ouattara, représentante-résidente de la Banque mondiale au Congo.

et du Sud. Les trois zones sélectionnées comprennent des aires protégées menacées par l'extension des activités agricoles et par le braconnage, ainsi que des districts qui souffrent de niveaux élevés de vulnérabilité et d'exclusion, notamment dans les départements du Pool et de la Lékoumou.

Plus précisément, le projet permettra de mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes sur une superficie de 25 000

hectares et d'organiser une gestion durable des paysages sur 1,2 million d'hectares d'aires protégées. Plus de 23.000 personnes devraient bénéficier d'appuis pour la mise en œuvre d'activités économiques locales dans les domaines de l'agriculture, de l'agroforesterie, des produits forestiers non ligneux et de l'écotourisme.

(Tiré du communiqué de la Banque mondiale)

**Pour m'informer, je fais confiance à L'Horizon Africain. Je m'abonne!**  
Tél.05 543.82.76 / 06 662.37.39

Congo – Union européenne

# Encourager les coopératives structurées, après la phase 2 du P.r.c.c.e

Le P.r.c.c.e (Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales, phase II) a organisé, mercredi 29 mars 2023, la rencontre de toutes les parties prenantes du programme à l'Hôtel Grandlancaster (Ex-Ledger), à Brazzaville, afin de permettre aux responsables de 24 clusters présents (coopératives), de se connaître, de réfléchir ensemble à l'optimisation de leurs activités et d'échanger pour nouer de nouveaux partenariats. La cérémonie d'ouverture était co-présidée par Bienvenu Lucien Kendet, directeur de cabinet de la ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, et Karl Rawert, premier conseiller, chef de la coopération à la délégation de l'Union européenne. On notait la présence de Rudy Stephen Mpiéré-Ngouamba, directeur général des petites et moyennes entreprises, et d'Aimé Blaise Nitoumbi, directeur général du partenariat au développement, ordonnateur national suppléant du Fed (Fonds européens de développement).

Après le mot de circonstance de Karl Rawert qui a circonscrit la rencontre, Bienvenu Lucien Kendet a parlé d'un bilan mitigé du P.r.c.c.e phase 2. Toutefois, il a relevé que les clusters «se sont regroupés pour relever ensemble les défis de leurs développements respectifs, proposer aux consommateurs des produits de qualité, en quantité et au juste prix, se lancer ou renforcer leur présence sur les marchés intérieurs et extérieurs, et contribuer ainsi à la diversification économique du pays».

La rencontre interclusters est l'occasion de mettre à l'honneur les 24 clusters, qui sont des coopératives structurées dans le cadre de la composante 1 du P.r.c.c.e II, autour de trois chaînes de valeurs porteuses de croissance et d'emplois que sont: maïs-aviculture; fruits-légumes-pro-



Les organisateurs et les participants à la rencontre interclusters

duits forestiers non-ligneux et bois-menuiserie. Au cours de l'atelier de co-construction sous forme de tables-rondes autour des chaînes de valeurs, les interventions étaient axées sur les acquis et les nombreux défis qui restent à relever par les clusters, après la présentation succinctes de ces trois

chaînes de valeurs: Fruits-légumes par le président du cluster Ponton agro, Parfait Kissita; la vice-présidente du cluster avicole Cfab, Mme Georgette Bamana, a présenté la chaîne de valeur maïs-aviculture et le président du cluster Brazzaboï, Joël Kikadidi, a fait la présentation de la chaîne de

valeur bois-menuiserie. La rencontre interclusters a débouché sur des recommandations qui interpellent les pouvoirs publics à poursuivre la coopération avec l'Union européenne, afin de favoriser le dialogue public-privé et l'amélioration du climat des affaires au Congo. Ils ont également apprécié l'apport de l'Union européenne, son appui aux négociations commerciales et au renforcement de la compétitivité de l'économie congolaise, à travers le P.n.d (Plan national de développement).

A l'issue des travaux, Rudy Stephen Mpiéré-Ngouamba a rappelé à l'ensemble des clusters de se formaliser, d'être en règle par rapport à la loi. «Pour bénéficier du soutien du programme, il faut se conformer à la loi», a-t-il fait savoir. Le P.r.c.c.e II est financé par l'Union européenne, au titre du 11<sup>ème</sup> F.e.d, à hauteur de 13,9 millions d'euros soit près de 9,118 milliards de francs Cfa. Son but vise à consolider les acquis du P.r.c.c.e 1, financé par le 10<sup>ème</sup> F.e.d. Les activités du P.r.c.c.e II ont démarré en mai 2017 et prendront fin en juin 2023.

Narcisse MAVOUNGOU

Congo - Niger

## Alain Akouala Atipault reçu en audience par le Président Mohamed Bazoum

Nommé le 21 septembre 2022 comme président de la Commission nationale d'auto-évaluation du Maep (Mécanisme africain d'évaluation par les pairs) et ayant pris ses fonctions en janvier 2023, Alain Akouala Atipault est déjà sur le terrain de la coopération africaine, dans le domaine de l'évaluation par les pairs. La semaine dernière, il a effectué une visite de travail à Niamey, capitale du Niger, où il a été reçu en audience, vendredi 31 mars, en fin d'après-midi, par le Président nigérien, Mohamed Bazoum. Il était accompagné de son homologue nigérien, Idrissa Hamzata, secrétaire permanent de la Commission nigérienne du Maep.



Alain Akouala Atipault reçu par le Président nigérien Mohamed Bazoum.

A sa sortie d'audience au Palais présidentiel, Alain Akouala-Atipault s'est dit honoré d'avoir été reçu par le Chef de l'État du Niger. Il a donné la quintessence de son séjour nigérien, en ces termes: «Nous sommes en charge de la commission qui s'occupe de l'auto-évaluation du mécanisme africain d'évaluation par les pairs», a-t-il dit, avant d'annoncer qu'il a assisté à la visioconférence au cours de laquelle «votre pays a rendu son rapport sur son auto-évaluation, un bon rapport avec une très belle intervention du Président de la République, Mohamed Bazoum». C'est à partir de là, a indiqué M. Akouala Atipault, que «nous avons estimé avoir un petit éclairage et qu'il nous faut venir nous inspirer de votre expertise».

«C'est donc lors de la visite de votre Président au Congo que nous avons sollicité une invitation, pour pouvoir venir découvrir votre expérience, nous imprégner de ce que vous avez fait, car c'est un succès», a fait savoir le haut responsable du Brazzaville. Le Président Bazoum avait, en effet, effectué une visite officielle, du 21 au 22 février dernier, à Brazzaville.

Le président de la commission congolaise du Maep a, enfin, laissé entendre qu'il est au Niger depuis une semaine et «nous travaillons avec le secrétaire permanent du Maep Niger, qui est en train de mettre à notre disposition toute son expertise, et déjà ça nous permet de voir comment votre pays pourra nous aider».

Urbain NZABANI

(Sur une dépêche de l'Agence nigérienne de presse).

Fasuce (Fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques)

## Le ministre Léon-Juste Ibombo a quitté la présidence du comité et sera remplacé

Le comité du Fasuce (Fonds pour l'accès et le service universel des communications électroniques) a tenu, mardi 4 avril 2023, à Brazzaville, une session extraordinaire, faisant suite aux instructions du Chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, lors du dernier conseil des ministres, pour permettre le départ de son président, le ministre des postes, des télécommunications et de l'économie numérique. Léon-Juste Ibombo sera remplacé à la tête du comité du fonds par une autre personne qui sera nommée par décret présidentiel.



Pendant la session du comité du Fasuce.

La session extraordinaire du comité du Fasuce, dont Louis Marc Sakala, directeur général de l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques) est le secrétaire, a permis aux neuf administrateurs de faire le bilan des trois ans d'exercice et de dire au revoir au ministre Léon-Juste Ibombo. «Nous avons vu les localités que nous devons couvrir en urgence. Il y a cette volonté du gouvernement de faire en sorte que nous puissions accomplir la feuille de route du

Président de la République, d'arrimer le pays au développement de l'économie numérique. Aujourd'hui, nous savons ce qu'elle apporte, la valeur ajoutée des communications électroniques, lorsqu'on apporte les antennes de communication électroniques dans les localités rurales», a signifié le ministre Léon-Juste Ibombo.

Les administrateurs ont, également, planché sur certaines localités rurales ayant encore des zones blanches à couvrir. Il y a Koundzoulou, dans le Département du Pool, où se

développe une grande activité agricole. A cela s'ajoute Kébara, située dans la Cuvette. En effet, dans l'optique de réduire la fracture numérique et permettre à toute personne d'accéder à un minimum de services de communications électroniques à des tarifs abordables et non discriminatoires sur le territoire national, le Fasuce est un instrument de la politique d'accès et de

service universel ainsi que des objectifs fixés par le gouvernement, parmi lesquels l'accompagnement des populations par l'implantation des antennes.

«Lorsque les antennes sont implantées, il y a une économie informelle qui se crée. Parce qu'il faut vendre les cartes de crédit et réparer les téléphones et aussi recharger ces outils de communication

avec des points de recharge», a affirmé le ministre Ibombo. Et de préciser que «c'est aussi une forme d'économie. Cela crée une dynamique au sein de ces économies, mais cela permet surtout de pouvoir communiquer pas seulement à l'intérieur du pays mais aussi avec l'extérieur. Et nous savons que la communication peut sauver des vies». Le comité du fonds peut se satisfaire du bilan de ces trois ans d'exercice au cours desquels il a connecté 153 localités à travers le territoire national. Chaque année, il y a 50 localités du Congo qui sont maintenant couvertes en communications électroniques. «En trois ans, nous avons pu connecter en salles multimédias 19 établissements scolaires et universitaires»,

s'est félicité le ministre Ibombo qui appelle les administrateurs à redoubler d'efforts, «parce qu'il y a des localités qui ne sont pas encore couvertes. Nous avons été interpellés par les députés, les sénateurs et les populations à ce sujet». Rappelons que le Fasuce assure l'exécution de deux grands projets à savoir: la couverture des zones blanches et non desservies en réseaux de télécommunications électroniques, et la connexion à l'Internet des établissements scolaires et universitaires, des administrations publiques et structures sanitaires et les équiper en matériels de communications électroniques.

Achille TCHIKABAKA

Bilyf (Brazzaville international youth forum) «Forum international de la jeunesse»

# La jeunesse africaine entend «relever le défi du développement»

Le Bilyf (Brazzaville international youth forum) «Forum international de la jeunesse» s'est tenu dans la capitale congolaise, au Palais des congrès, du 30 au 31 mars 2023, sous le thème, «Relever le défi du développement».

Fatoumata Tambajang. Ils étaient consacrés à l'entrepreneuriat social et solidaire, l'engagement citoyen, les défis de la croissance éco-

l'alimentation et de la sécurité.

Les échanges ont changé la vision des jeunes participant à ce forum. Ils ont compris que la jeunesse a sa part de responsabilité dans le devenir du continent. Et les Etats «doivent donner la possibilité aux jeunes de vivre leurs vies civiques et politiques».

Appelé Bilyf 2023, le Forum international de la jeunesse de Brazzaville a rassemblé plus d'un millier de jeunes autour «d'une plateforme inclusive permettant d'aborder efficacement les défis de développement socio-économique de l'Afrique, discuter des stratégies visant à améliorer les conditions de vie des jeunes africains, encourager l'engagement actif et participatif des jeunes dans la gouvernance, l'entrepreneuriat, le leadership et la prise de décision». Le forum a été clôturé par Précieux Ertja Massouémé, en l'absence des autorités nationales en charge des questions de jeunesse, et les recommandations adoptées seront publiées



La photo des officiels à l'issue de la cérémonie d'ouverture.

De nombreuses délégations venues des pays africains, pour la plupart francophones, et d'Europe, notamment de France, ont participé à ce forum ouvert par le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, en présence des personnalités africaines comme l'ancienne Présidente de la transition centrafricaine, Mme Catherine Samba Panza, l'ancienne Vice-Présidente de Gambie, Mme Fatoumata Tambajang, des autorités congolaises dont Hugues Ngouélondélé, ministre en charge de la jeunesse, Chris Mburu, coordonnateur-résident du système des Nations unies, Dieuonné Bantsimba, maire de Brazzaville, du président de l'Union africaine de la jeunesse, Aliou Oumarou, des parlementaires, etc.

A l'occasion, la salle des congrès du Palais des congrès était pleine. Au niveau national, il y avait une grande présence des jeunes dont le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la jeunesse, Michrist Kaba Mboko. Il y a eu tout d'abord le mot de bienvenue du maire Dieuonné Bantsimba, et celui de Précieux Ertja Massouémé, président du comité d'organisation du Bilyf. «Lorsqu'on parle de l'Afrique, tout le monde fait allusion à la misère, à la pauvreté et au sous-développement», a-t-il fait savoir. Pour que l'Afrique attire l'attention du monde, chacun de nous doit apporter son savoir-faire et son savoir-être «elle doit le devenir grâce à notre caractère combatif, opiniâtre, engagé et débarrassé de la paranoïa coloniale», a-t-il fait savoir.



Les deux personnalités africaine présente au Bilyf.

Aliou Oumarou, président de l'Union africaine de la jeunesse a exhorté la jeunesse à renouer avec le travail de la terre, tout en félicitant l'initiative de la rencontre de Brazzaville. Le ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation qualifiante et de l'emploi, Hugues Ngouélondélé, a salué cette rencontre qui s'est tenue deux jours après la 39<sup>ème</sup> session de la Confejes (Conférence des ministres francophones de la jeunesse et des sports) à Brazzaville.

Ouvrant le forum, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a souligné que ce qui compte «ce n'est pas la réussite du forum, mais la qualité des décisions et des recommandations et leur impact pour le futur du continent». Par cette rencontre, il est démontré que l'Afrique a besoin d'une jeunesse saine. Donc, «il faut donner tout pour vivre son rêve», une invite à la jeunesse qui croit qu'elle est délaissée. Les travaux du forum se sont poursuivis à travers onze ateliers animés par des experts (juristes, chefs d'entreprises, artistes, etc.) et des personnalités comme Mme Samba Panza et Mme



Une vue des participants.

nomique, la création des richesses, la promotion de l'intégration régionale, de

prochainement.

**Chrysostome  
FOUCK ZONZEKA**

**L'HORIZON  
AFRICAIN**

Direction: 05 568.54.47 / 05.564.40.99

E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /

www.lhorizonafricain.com

Sous l'immatriculation 108/MCM/DGAI/DPE  
du 19 Mars 2019

**Directeur de publication:**

**Chrysostome Fortuné FOUCK ZONZEKA**

**Rédacteur en Chef:**

**Hervé EKIRONO**

**Secrétaire de rédaction :**

**Clotaire DIABOUA**

**Directeur commercial & Relations publiques :**

**Rigobert MOBOLAS : 05.656.37.31**

**Chef Bureau Pointe-Noire : Marcel BITADI**

**Tél: 05.557.78.71**

**Mise en pages :**

**TORNADE**

**Prince Juvet NTSIMOU**

C.n.t.r (Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques)

## Le budget exercice 2023 au centre de la troisième session ordinaire

La C.n.t.r (Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques) a ouvert, mardi 28 mars 2023, dans la salle de conférence du Ministère de la justice, à Brazzaville, sous l'égide de son président, Joseph Mana Fouafoua, sa troisième session ordinaire qui s'est tenue du 28 mars au 6 avril, et qui a été consacrée essentiellement à une session budgétaire.



Joseph Mana Fouafoua, président de la C.n.t.r

Parmi les points figurant à l'ordre du jour de la troisième session de la C.n.t.r, il y a le compte-rendu des activités du bureau pendant l'intersession, le projet de rapport annuel 2022 de la C.n.t.r, le projet de rapport financier 2022, notamment les comptes administratifs et de gestion, les rapports de missions des sous-commissions ad hoc (Covid-19, enseignement, L.c.b Bank, Camu (assurance maladie universelle). A cela s'ajoutent le projet de P.t.a 2023, le programme d'activités 2023, le projet de plan stratégique de communication pluriannuel, le projet de budget exercice 2023 et le rapport sur la relecture du code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques.

Joseph Mana Fouafoua, assisté de son vice-président, Albert Ontsaka, et de son rapporteur-trésorier, Alphonse Oko, a fait savoir que le projet de budget en examen résulte d'un travail minutieux suivant les prescriptions de la lettre d'orientation budgétaire du président de la C.n.t.r. Selon lui, «il laisse peu de place aux imprécisions et incertitudes quant aux modalités de son financement. Il reflète des critères d'austérité et aborde les perspectives de la mise en œuvre des projets phares inscrits dans l'agenda 2023 de l'institution».

Les grandes lignes de ce projet de budget sont, entre autres: la réalisation des études, des analyses et des diagnostics sur la gestion des finances publiques; l'élaboration du plan stratégique d'actions pluriannuel de communication; l'organisation des séminaires de formation; l'achèvement de la structuration de la C.n.t.r à travers la mise en place et le fonctionnement de quatre sous-commissions techniques visées aux articles 24 et 25 du règlement intérieur, avec des champs de compétence bien définis; la poursuite du recrutement technique du personnel technique d'appui; le recours aux services de consultants et experts extérieurs; l'opérationnalisation du numéro vert de la C.n.t.r (47.48); l'acquisition d'un site web et le recours à d'autres canaux de communication; la réalisation des missions à l'étranger en vue d'un échange d'expériences avec les institutions similaires; l'intensification de la coopération interinstitutionnelle nationale, pour laquelle l'institution a résolu de mettre en place une plateforme d'échanges avec toutes les institutions nationales qui œuvrent pour l'amélioration de la gouvernance financière, etc.

Les responsables de la C.n.t.r se sont aussi réjouis de ce qu'au titre des recettes budgétaires, en cette année 2023, la subvention de l'Etat pour cette institution a connu une augmentation significative, «résultat d'un plaidoyer efficace auprès des autorités compétentes», affirme le président de l'institution. Précédemment fixée à un milliard cent cinquante millions de francs Cfa, la subvention de l'Etat en 2023 est passée à deux milliards de francs Cfa. Au finish, le projet de budget en examen est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de deux milliards trois cent soixante quatorze millions cent soixante-neuf (2.374.920.169) de francs Cfa.

**Joseph MWISSI NKIENI**

Education

# Partenariat Airtel Africa et l'Unicef, pour promouvoir l'apprentissage numérique dans les écoles

À la suite du partenariat entre Airtel Africa et l'Unicef, au mois de novembre 2021, visant à accélérer l'apprentissage numérique dans les écoles, les deux organisations implantées au Congo ont procédé au lancement officiel, vendredi 31 mars 2023, dudit partenariat à l'École primaire Moukoundzi-Ngouaka, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, rendant ainsi effectifs, les activités et objectifs définis au niveau national, lors d'un atelier de co-création qui s'est tenu le 20 janvier 2022 à Brazzaville. Ainsi, la cérémonie de lancement du Projet «Renforcer la résilience du système éducatif par le développement de l'apprentissage numérique en République du Congo», s'est déroulée sous la supervision de Jean-Luc Mouthou, ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de Léon-Juste Ibombo, ministre des postes et télécommunications et de l'économie numérique, et de Chris Mburu, coordonnateur-résident du Système des Nations unies. L'administrateur-maire de Makélékélé, Edgard Bassouéka, et plusieurs personnalités des agences des Nations unies et du monde éducatif y étaient présents.

Airtel Africa soutient l'Unicef dans son initiative mondiale «Réinventer l'éducation», lancée en 2020, qui vise à accélérer l'apprentissage numérique, grâce à la connectivité, à des plateformes éducatives accessibles et à la promotion de l'importance de l'éducation pour tous. A cet effet, un protocole d'accord global pour la région Afrique a été signé le 26 octobre 2021, entre les deux organisations. À travers cette collaboration, Airtel Africa s'est engagé à mettre à disposition ses canaux et ses produits (sms,



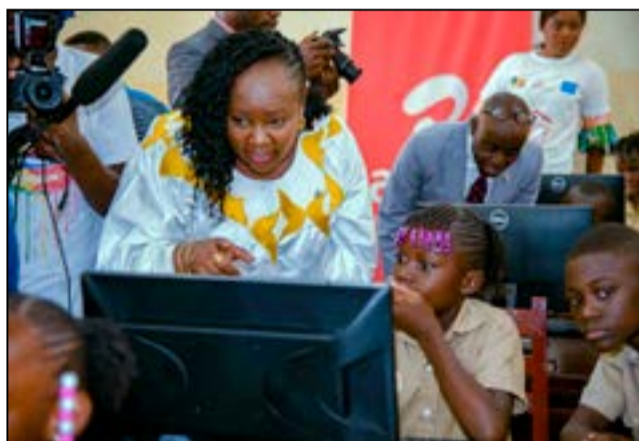
Les deux ministres, le coordonnateur du système des Nations unies et les autres officiels brandissant les différentes services auxquels les élèves auront accès.



Le lancement officiel du projet.



Lancement officiel du Projet Resilience système éducatif.



Grâce à la connectivité, l'apprentissage numérique est possible à l'école.

internet et autres supports de communication), pour soutenir la réalisation des O.d.d (Objectifs de développement durable), notamment l'O.d.d n°4 pour les enfants du Congo.

«Notre engagement envers l'éducation en tant que pilier central de notre responsabilité sociale d'entreprise est renforcé par cette initiative. Ce partenariat avec l'Unicef nous permettra d'élargir notre impact et de garantir que l'apprentissage numérique soit intégré au programme de services essentiels pour les enfants du Congo», a déclaré Max Bouhoyi, directeur général par intérim d'Airtel Congo.

Ce partenariat quinquennal (2021-2026) entre Airtel Africa et l'Unicef a pour objectif de stimuler l'apprentissage numérique à travers l'Afrique dans treize pays cibles. Il se base sur les trois piliers suivants:

- champion de l'éducation numérique pour les enfants d'Afrique: mettre en avant les

- besoins des enfants et soutenir davantage les communications relatives aux changements de comportement qui favoriseront les résultats scolaires;
- plateformes d'apprentissage accessibles: gratuité des contenus et des plateformes d'enseignement, afin de garantir l'accès de tous aux possibilités d'apprentissage;
- connectivité et accès à un apprentissage numérique de qualité: connecter chaque

école à Internet et permettre à chaque enfant et chaque jeune de bénéficier d'informations, de possibilités et de choix.

En République du Congo, dans un premier temps, Airtel Congo fournira un accès Internet gratuit à des plateformes d'éducation dans 16 écoles et centres de formation des jeunes. Les apprenants pourront ainsi accéder à: «Learning passport»; «Ecole à domicile» et «Ake-lius».

À travers cette initiative, Airtel Congo et l'Unicef projettent d'atteindre dix mille apprenants pour l'année 2023-2024 dans trois départements. Cette intervention s'étendra à une centaine d'écoles et structures de formation au cours des cinq années de la durée du projet. «Il s'agit ici de la mise en œuvre de l'apprentissage numérique par l'implantation de laboratoires numériques dans les écoles et centres de jeunes. Ces laboratoires

C.a.d (Centre d'actions pour le développement)

## Lancement d'un programme de démocratie participative

Dans le cadre de ses activités, le C.a.d (Centre d'action pour le développement) a lancé, vendredi 31 mars 2023, au cours d'une cérémonie organisée au Cinu (Centre d'information des Nations unies) à Brazzaville, le projet d'appui à la gouvernance locale et la formation des élus. Financé par le Fonds des Nations unies pour la démocratie, à hauteur de 198 millions de dollars américains (environ 118 millions 998 mille francs Cfa), ce projet vise d'une part à mettre les élus locaux devant leur responsabilité en tant que garant de la bonne gouvernance et des communautés et de l'autre, faire des citoyens, des acteurs dans la défense et la promotion des droits humains. La cérémonie était présidée par Trésor Nzila Kendé, directeur exécutif du C.a.d en présence des membres de cette association, des



Trésor Nzila Kendé pendant la présentation du projet.



La photo de famille après la cérémonie de lancement du projet.

représentants de quelques organisations non-gouvernementales et d'autres invités.

Dans notre pays, les communautés locales sont souvent mises à l'écart, dans l'élaboration des politiques publiques. Une réalité qui porte atteinte à la démocratie participative, accentuée par une crise de redevabilité des gouvernants. Il est vital de formuler des politiques publiques qui soient fondées sur des données objectives, qui garantissent la prise en compte de l'avis des communautés concernées, dans le processus décisionnel. C'est ainsi que le C.a.d, après avoir entendu les doléances des participants lors des forums organisés sur la démocratie, a initié ledit projet qui s'exécutera pendant deux ans (2023-2025), dans six départements: Kouilou; Bouenza; Plateaux; Cuvette-Ouest; Sangha et Likouala.

Abordé par la presse, Trésor Nzila Kendé a souligné qu'aucun acteur ne sera laissé pour compte, en vue d'assurer la réussite de ce projet. «Avec ce projet, nous allons beaucoup travailler avec les fonctionnaires et les collectivités au niveau local, pour impulser la mise en œuvre des mécanismes participatifs, afin de créer des espaces de collaboration entre les gouvernants et les gouvernés et cela aura le mérite d'emmener les autorités locales à gouverner par les besoins», a-t-il déclaré, tout en réitérant la volonté de son O.n.g «d'implanter les mécanismes participatifs pour que les populations participent à la prise des décisions, au lieu toutefois de subir ou d'endosser les choix politiques qui ne reposent pas sur leurs besoins».

S'exprimant sur les activités qui seront menées dans le cadre dudit projet, Guershom Gobouang, responsable des programmes et plaidoyer au C.a.d a souligné qu'«il y aura un renforcement des capacités des élus locaux et des citoyens, que ce soit en matière de gouvernance locale, comme sur les droits humains. L'idée, c'est aussi qu'en même temps, on agisse sur le levier gouvernant. Il nous faut également agir sur les gouvernés, pour ensuite les emmener sur un même espace de dialogue». Il a également évoqué la nécessité de ce projet à l'échelle locale. «C'est à cet échelle que les politiques publiques ont le plus d'impact sur les populations», a-t-il affirmé. Notons que les politiques publiques dans chaque secteur de la vie nationale doivent considérer les recommandations des communautés locales, pour assurer une gestion durable des ressources. Le dialogue entre les élus locaux et les citoyens est primordial, pour faire avancer l'action publique.

Roland KOULOUNGOU



Célébration du mois de la femme

# La deuxième édition du Salon «Le Congo au féminin» a tenu ses promesses

Sous la houlette de sa promotrice, Mme Emilia Mambissa Mokengo, le Cabinet Emy & co a organisé, samedi 25 mars 2023, à Brazzaville, la deuxième édition du salon dénommé «Le Congo au féminin», sous le thème: «Renaissance». Cette édition, qui est intervenue après celle de 2022, a regroupé plusieurs participants œuvrant pour l'émancipation de la femme, venus du Congo et d'autres pays africains. Parmi les hôtes de marque de cette édition, on peut citer: Mme Aissata Sidibé N'Dia, directrice du média Afrique femme et de Yelenba women, et Mme Sarah Yakan, fondatrice de la marque «Femme d'influence». En organisant cet événement, Mme Emilia Mambissa Mokengo estime qu'«il s'agit de se frayer un chemin, pour que d'autres puissent le suivre».

La particularité de la deuxième édition du Salon «Le Congo au féminin» est que cette fois-ci, les femmes ont été mises en avant: leur parcours et leur histoire. «On a pour habitude de valoriser les réussites, les accomplissements, tout ce qui est beau, tout ce qui est agréable. Mais, c'était, pour moi, de mettre en avant un parcours avec les épreuves, les embûches de ce parcours, pour montrer aux femmes que tout le monde a des difficultés, mais il faut faire preuve de résilience. C'est très important de surmonter les difficultés, de renaître...



Mme Emilia Mambissa Mokengo, entourée de ses deux invitées de marque.

D'où le thème: «renaissance», et de continuer à accomplir ses projets et de réaliser sa vision, pour devenir la femme à laquelle on aspire», sonnes, majoritairement des femmes. Cette rencontre a été une op-

a expliqué Mme Emilia Mambissa Mokengo. A travers les conférences et les ateliers animés par des experts de domaines variés, la deuxième édition du Salon «Le Congo au féminin» a rassemblé plus de deux cents per-

portunité pour nombre d'entre elles de s'inspirer des expériences et témoignages de certaines femmes et d'acquiescer des outils, pour s'affranchir de certains stéréotypes auxquels elles sont confrontées. Entre autres, «penser que la femme ne peut pas tout faire, certains emplois sont exclusivement masculins, la femme est faite pour le foyer, pour élever les enfants, etc. Le soleil brille pour tout le monde, la femme doit sortir de sa zone de confort ou de son état d'ignorance et croire en elle...», estime une participante. C'est ainsi que Mme Emilia Mambissa Mokengo affirme que la deuxième édition du Salon «Le Congo au féminin» a tenu ses promesses. Au fil du temps, ce salon s'emploie à devenir un rendez-vous incontournable, au regard des thématiques dé-

veloppées», estime un participant. Plusieurs communications ont été faites autour des thèmes comme: «Devenir une femme de vision», par Mme Emilia Mambissa Mokengo; «Surmonter les obstacles», par Mme Flavie Lombo; «Parcours d'une femme inspirante», par Mme Aissata Sidibé; «Guérir ses blessures intérieures», par Mme Leslie Cannaan», etc. Concernant les ateliers, les femmes et les hommes ont appris à travers les thèmes développés ci-après: «Influencer par les outils de communication», par Dr Idriss Antonin Bossoto, responsable du parcours sciences et techniques de la communication à l'Université Marien Ngouabi; «De l'idée de création d'entreprise»; «Construire sa e-réputation»; «Découvrir les métiers du numérique»; «Se démarquer d'un secteur difficile»; «Elaborer une stratégie commerciale et digitale»; «Financer son projet». Sauf impondérables, le rendez-vous de la 4ème édition a été pris pour 2024.

Joseph MWISSI NKIENI

## Deuxième édition du mbongui de la femme africaine

# Plus d'une quarantaine de participants ont reçu des attestations de fin de formation

La salle de conférence du Cinu (Centre d'information des Nations unies), à Brazzaville, a servi de cadre pour abriter, jeudi 30 mars 2023, la cérémonie de remise des attestations aux participants ayant suivi une série de formations lors de la deuxième édition du «Mbongui de la femme africaine», organisée en septembre 2022, par «Elites women club», une association qui accompagne les femmes dans leurs efforts d'autonomisation ainsi que leur développement personnel. C'était sous le patronage de Mme Splendide Lendongo, présidente de ladite association, en présence d'une quarantaine de participants ayant suivi les formations organisées par cette association et de nombreux invités.

Les femmes sont le plus souvent des laissées-pour-compte, lorsqu'il s'agit d'acquiescer les compétences dont elles ont besoin pour trouver de bons emplois. Cela nécessite de mettre à leur disposition des programmes de formation pour renforcer leurs compétences et leur sensibilisation sur les questions de genre. C'est ce à quoi s'attèle l'Association «Elites women club», en organisant les «mbonguis de la femme africaine». La deuxième édition de cet événement avait réuni plus de 300 participants dont des jeunes femmes qui ont été formées sur «le marketing digital et

l'identité numérique durable», ainsi que sur «le leadership entrepreneurial». La cérémonie de remise de certificats de fin de formation a été marquée par la présentation du rapport de la précédente édition et les témoignages des participantes à la formation. Pour Mme Splendide Lendongo, présidente de l'Association «Elites women club», «la femme congolaise est une femme battante. Elle peut, avec un peu et plus d'engagement, transformer le Congo et pourquoi pas l'Afrique». S'agissant des préparatifs de la prochaine édition du «mbongui de la femme afri-

caine», la présidente de «Elites women club» a souligné que cet événement «se prépare bien». «Nous avons déjà des confirmations des participants notamment des délégations qui viendront de la RD Congo et de la Côte d'Ivoire. Pendant la troisième édition qui se tiendra du 4 au 5 août 2023, à Brazzaville, nous aurons des tables-rondes, des ateliers de formations et un espace exposition pour promouvoir le savoir-faire féminin», a-t-elle précisé. L'événement «mbongui de la femme africaine» veut s'étendre dans d'autres pays africains. «Notre vision, aujourd'hui, c'est d'aller au-delà



La photo de famille.

du Congo et réunir toutes les actrices africaines de développement», a affirmé Mme Splendide Lendongo. De son côté, une des participantes, Mme Canvie Steunes Loussilao, présidente de la Coopérative «L.k.n

business», spécialisée dans la transformation des fruits, a loué le bien-fondé de ces ateliers. «La formation sur le leadership entrepreneurial que nous avons suivie a été bénéfique pour l'équipe. Elle nous a permis de revoir notre

façon de travailler», a-t-elle déclaré. Elle en appelle aux femmes de ne pas manquer les prochains ateliers de formations, en marge de la troisième édition du «mbongui de la femme africaine», un rendez-vous annuel qui se tient en rapport avec la journée internationale de la femme africaine, célébrée le

31 juillet de chaque année, depuis 1964, dans le but de mettre en exergue l'implication et l'engagement de la femme au développement du continent.

Roland KOULOUNGOU

# La diversification de l'économie en question: la maîtrise de l'énergie

**La maîtrise de l'énergie est l'une des clés du développement économique. C'est ce qui fait dire à Rifkin que «les régimes énergétiques déterminent la nature des civilisations». Celles qui ont apprivoisé l'énergie se sont ouvert la combe d'abondance. En effet, la diversification économique s'est confortablement installée dans les sociétés qui ont mis fin au pouvoir des animaux sur la production en tant que source d'énergie.**

L'énergie est passée du pouvoir des animaux à celui de la matière, avec l'eau, le charbon et le pétrole. Par la suite, à l'infiniment grand de ces matières, comme source d'énergie, les économies développées ont associé l'infiniment petit, avec l'atome. On ne devrait jamais perdre de vue, dans une certaine mesure, ce mot d'ordre de Lénine au 8<sup>ème</sup> congrès des Soviétiques, en 1920, «le communisme, c'est le gouvernement des soviets plus l'électrification de tout le pays, car sans électrification, il est impossible de perfectionner l'industrie». Ce mot d'ordre est à l'origine de la conception du Plan Goelro, à la suite des travaux de plusieurs ingénieurs et savants, pour l'électrification de tout le territoire de l'Union soviétique. Le but était «...l'organisation de l'industrie sur la base d'une technologie de pointe, l'électrification qui créera un lien entre ville et campagne, mettra un terme à la division entre ville et campagne, rendra possible l'élévation du niveau d'instruction de la province et la défaite de l'ignorance, de la pauvreté, de la maladie et de la barbarie même dans les régions les plus reculées». Il est ainsi établi que la conséquence de la maîtrise de l'énergie a été la diversification de l'économie, en mettant à la disposition du marché des nouveaux biens, produits de l'innovation technologique et de la recherche. Avec la maîtrise de l'énergie, le marqueur primordial a été le développement de la capacité mécanicienne, avec la recherche et les inventions. Il prend corps en 1769, avec le moteur à vapeur inventé par James Watt. En 1807, François Isaac de Rivaz dépose un brevet sur le moteur à explosion. L'industrie textile connaît un nouvel essor avec l'utilisation du coton et du métier à tisser, ainsi que de la navette volante. La mise au point des nouveaux engrais et l'invention de la moissonneuse batteuse révolutionnent l'agriculture. Les techniques de transformation des produits alimentaires et autres offrent des biens durables avec les boîtes de conserve, les plats à emporter, les plastiques, les textiles synthétiques et les produits pharmaceutiques. Des nouvelles inventions allègent la vie de tous les jours. C'est le cas notamment avec l'électricité domestique, le fer à repasser,

la cuisinière, la machine à laver, etc. L'étude de l'atome a permis la mise au point des technologies modernes telles que le transistor et l'imagerie médicale, entre autres. La digitalisation du monde est certainement l'innovation majeure de la quatrième révolution industrielle. Les innovations en matière d'organisation du travail et de la production ont largement contribué à la diversification de l'économie. Ainsi, depuis la première révolution industrielle, l'énergie, «l'innovation technologique, la modernisation industrielle et la diversification permanentes de l'économie sont les assises fondamentales du développement économique moderne». Il convient d'insister sur le rôle de l'innovation, ou d'une manière générale, sur la maîtrise des connaissances scientifiques et technologiques au service de l'économie. Dans toute l'histoire de la révolution industrielle, l'innovation, par une offre diversifiée des biens, a créé la demande qui, par le biais des nouveaux besoins, a généré une offre supplémentaire. Le même phénomène a été observé par Oscar Libotte, qui rapporte que dans le Royaume du Kongo, la maîtrise des techniques dans la fonte du fer et du cuivre, dans le travail de l'or et de la poterie, dans le tissage a produit un système économique opératoire, avec un échange marchand avec un large réseau commercial. Oscar Libotte rapporte que «les techniques [y] étaient plutôt poussées: on y connaissait la fonte du fer et du cuivre, l'art de la poterie, le tissage d'étoffes si résistantes qu'elles furent employées par les Portugais comme voiles de bateaux. On peut également indiquer comment la maîtrise des techniques de l'irrigation a considérablement modifié le progrès agricole et même a restructuré des configurations sociétales». Ainsi, par exemple, lorsque l'on considère la question de l'eau, notamment les techniques d'irrigation dans le Moyen-Orient, Damien Calais et Élisabeth Mortier affirment que «la persévérance dans la recherche de solutions techniques est la conséquence d'un refus de revenir sur un changement social apporté par les techniques modernes de captage de l'eau souterraine, en particulier les pompes motorisées: l'eau est passée du statut de bien

commun à celui de bien ouvert, en libre accès. Son usage individualisé et en apparence illimité est perçu dans les sociétés comme une preuve du progrès dont elles jouissent». Ainsi, comme le constate Bindé Jérôme dans l'introduction générale d'une publication de l'Unesco, «l'innovation est reconnue comme le moteur même du développement; les forces du marché placent au premier plan les séductions de l'offre, la multiplication infinie des désirs, que seul un dynamisme incessant de créations attirantes peut entretenir». Mieux, l'innovation est le fondement d'une nouvelle civilisation, celle produite par la maîtrise des connaissances. C'est donc à juste titre que Sagasti Francesco affirme que «nous risquons de voir apparaître deux civilisations, aux regards et aux rôles radicalement différents: l'une produira et exploitera des connaissances; l'autre recevra ces connaissances de façon passive, n'ayant pas les outils nécessaires pour s'en servir». La gestion subite de la covid-19 par l'Afrique illustre bien ce propos. Un autre apport de l'innovation ou de la recherche d'une manière générale et qui est également un facteur de diversification, est le relèvement de la qualité des produits. Dans une étude publiée en 2010, Khandelwal Amit affirme que «la capacité des pays en voie de développement d'opérer une transition des produits de moindre qualité vers ceux de meilleure qualité est donc considérée par certains comme la condition nécessaire (mais certainement pas suffisante) pour l'essor des exportations et, enfin de compte, pour le développement». On peut illustrer cette assertion avec la fabrication du pain de manioc au Congo. Produit de grande consommation, qui pourrait même être exporté, le pain de manioc est présenté sur le marché national tel qu'il l'a toujours été, sous sa forme et conditionnement primitifs. Or, le relèvement opéré au Canada et aux États-Unis sur ce produit, en matière de fabrication et de conditionnement, le positionne comme produit industriel. De même, l'expérience au Gabon sur l'utilisation de la farine de manioc dans la fabrication du pain assure une transition vers un produit de qualité, comme il en est de même par sa transformation en vin



Par Louis Bakabadio

au Burkina Faso. On peut également citer l'exemple du Rwanda qui fabrique de la vodka à partir du manioc. Cependant, le potentiel d'amélioration de la qualité, c'est-à-dire la taille de l'échelle de qualité d'un produit varie selon les produits (Khandelwal, 2010; Schott, 2004). «Les ressources naturelles ont tendance à avoir moins de potentiel de relèvement de la qualité que les produits agricoles ou manufacturés, ces derniers étant en général ceux qui recèlent le plus fort potentiel. Pour les pays qui en sont aux premiers stades de développement, la diversification vers des produits dont l'échelle de qualité est plus longue peut s'avérer être une première étape nécessaire, avant de pouvoir recueillir les abondants fruits d'une meilleure qualité. Par ailleurs, du fait de la petite taille de leur économie et de leurs faibles possibilités d'exploiter des économies d'échelle, il peut s'avérer coûteux pour les pays à faible revenu de se lancer dans un grand nombre de nouveaux produits, et plus faisable d'entamer le processus de diversification, en passant d'abord par une amélioration de la qualité des produits existants». La combinaison «maîtrise de l'énergie-recherche» a permis à l'humanité de faire un bond fulgurant dans la gestion de la vie quotidienne et des activités domestiques. Cela va du téléphone mobile aux ordinateurs portables, en passant par des consoles de jeux, des appareils photo numériques, de la monétique, de la sécurité et des objets connectés. Autant de produits qui diversifient les économies qui ont eu l'intelligence de générer des nouvelles synergies entre la domestication de l'énergie et la promotion de la recherche scientifique et technologique.

Louis BAKABADIO

In «La diversification économique en question», Editions LMI (Janvier 2022). PP 45 à 51. Les références des citations sont à retrouver dans le livre.

Commentaire

## L'affaire Figa divise les mouvements de jeunesse de la majorité présidentielle

L'affaire Figa a éclaté après la suspension du directeur général, Armel Fridelin Mbouloukoué, par note de service n°124 du 3 mars 2023, prise par Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, et la diffusion, dans les réseaux sociaux, des documents relatifs aux dépenses effectuées par le Figa pour le compte de la ministre, suscitant une indignation générale. Depuis, les leaders des mouvements de jeunesse de la majorité présidentielle sont divisés. Certains soutiennent le directeur général suspendu et réclament le départ de Lydia Mikolo du gouvernement, en l'accusant de détournements de fonds publics. D'autres défendent la ministre et menacent de représailles ceux qui réclament son départ du gouvernement. La semaine dernière, tout s'est joué autour d'une marche prévue dimanche 26 mars, mais qui a été finalement annulée.

Le bras de fer entre les différents leaders de mouvements de jeunesse sur l'affaire Figa se passe dans les réseaux sociaux (Facebook et Whatsapp particulièrement). Les différents acteurs font des audios et des vidéos qu'ils se balancent les uns contre les autres. Les leaders des mouvements de jeunesse qui réclament le départ de la ministre Mikolo du gouvernement ont voulu occuper l'espace public, par des banderoles et surtout l'organisation d'une marche qui a été finalement annulée au dernier moment. Rommel Emballa Nguempio, qui se présente comme président des jeunes progressistes du P.c.t, scandalisé par les dépenses faites par le Figa pour le compte de la ministre Mikolo, est monté au créneau pour demander à son parti, le P.c.t, de tirer les conséquences de cette situation. «Nous trouvons incohérent que le président du comité central, qui est le Président de la République, dénonce les anti-valeurs et que le P.c.t se mette à soutenir, tous azimut, les membres du gouvernement dans l'ensemble. Non! L'éthique et la probité voudraient que dans une équipe qu'il y ait une solidarité basée sur la morale, la justice et le droit et non une solidarité qui consiste à se couvrir de toutes ces fraudes. C'est ce que nous demandons au parti. Nous demandons au parti d'exiger le rappel de cette camarade, elle doit quitter le gouvernement», a-t-il confié à la presse. Parmi les leaders de mouvements de jeunesse qui partagent cette position, on peut citer notamment Donald Mobobolas, Cédric Balou, Fred Makita, Patrick Elombé, Beli Mayembo, Gambert Nganga, Léfé Roci Obia, John Mounkassa.

Dans un autre audio, Juste Itoua Oboa, qui se présente comme leaders des «jeunes du Parti congolais du travail», a attiré l'attention des «fauteurs de troubles» qui osent «braver les lois de la République, en organisant une marche pour déstabiliser le pouvoir de son excellence Denis Sassou-Nguesso». Sa déclaration était assortie de menaces claires: «Sachez-le, une bonne fois pour toutes, que vous allez nous croiser sur votre chemin. Et ce jour-là, adienne que pourra. Aux services de sécurité, prenez vos responsabilités pour maintenir la paix. Car, ce jour-là, nous serons sans pitié: les bras, les jambes, les dos de ces jeunes bandits seront cassés».

La F.m.c (Force montante congolaise) quant à elle avait publié un communiqué, par le biais de son secrétariat permanent, pour rappeler qu'elle est la «seule et unique organisation de jeunesse du Parti congolais du travail», et qu'elle «n'est pas organisatrice d'une prétendue marche de protestation prévue ce dimanche 26 mars 2023 à Brazzaville». La F.m.c s'est mise en retrait du débat provoqué par l'affaire Figa, un fonds destinés à soutenir les jeunes dans la création des entreprises.

Au plan officiel, rien ne se manifeste sur cette affaire. Le gouvernement a tenu une session du conseil des ministres, mercredi 22 mars, et, évidemment, aucune allusion n'y a été faite. Le Ministère du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs se serait penché sur l'affaire Figa. Mais, fera-t-il une communication cette semaine au conseil des ministres? En tout cas, on attend. Le même silence est observé au niveau du Parti congolais du travail qui, pourtant, lorsqu'éclata l'affaire Lucien Ebata, ne tarda pas à réagir. Bref, l'affaire Figa interpelle et embarrasse.

Jean-Clotaire DIATOU

Deuxième édition de la Semaine de la mode de Brazzaville

# Valoriser le génie créateur des stylistes congolais, à travers les métiers de la mode

L'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville organise, du 4 au 8 avril 2023, la deuxième édition de la Semaine de la mode de Brazzaville, appelée «Brazzaville fashion week». Placée sous le thème, «Afro pop», cette édition est dédiée à la culture pop et des cultures et arts d'Afrique. Dans une conférence de presse qu'il a tenue, vendredi 31 mars 2023, le directeur délégué de l'I.f.c Brazzaville, Régis Ségala, en compagnie du directeur artistique de cette édition, Hippolyte Diayoka, ainsi que de quelques représentants des structures partenaires de l'événement, a indiqué que cette deuxième édition vise «la valorisation de la mode africaine et le génie créateur des stylistes modélistes congolais».

La deuxième édition de la «Fashion week de Brazzaville» est dédiée à la rencontre de la culture pop et arts d'Afrique, pour faire chanter les couleurs, celles du pop art comme celle des tissus africains. Tout ça pour relever un secteur culturel qui a beaucoup à apporter. Malgré le boom du wax sur le marché africain, l'industrie de la mode au Congo accuse un grand retard sur tous les plans. Bien qu'ayant tout le potentiel souhaité, le pays reste en marge de cette révolution culturelle. Le développement du secteur de la mode dans le



Régis Ségala (au milieu) pendant la conférence de presse.

pays devrait passer par la formation, la réglementation et l'événementiel ainsi que par des réseaux de distribution. C'est dans cette perspec-

tive que l'Institut français du Congo organise cette rencontre baptisée «Fashion week de Brazzaville», pour donner de la visibilité aux créateurs locaux et booster



Une vue de l'assistance.

le secteur de la mode vestimentaire dans notre pays. On connaît bien la Sape (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes). Mais, les autres arts reposant sur le tissu doivent aussi être promus. A la deuxième édition de la «Fashion week de Brazzaville», des participants viennent notamment de France, du Sénégal, de la RD Congo et du Gabon. Pendant quatre jours, il est prévu des conférences, des expositions, des formations ainsi des soirées

de présentation des collections des stylistes Congolais et étrangers. Pendant la conférence de presse, le directeur délégué de l'I.f.c a présenté le programme détaillé des différentes activités prévues du 4 au 8 avril. Pour, Régis Ségala, «l'importance c'est de faire connaître la mode au Congo, sachant qu'il ne n'existe pas de semaine consacrée à la mode, mais seulement quelques défilés dans certains endroits de Pointe-Noire et de Brazzaville. C'est impor-

tant qu'on réunisse tous nos créateurs, tous nos stylistes, tous nos modélistes et ceux qui travaillent autour du tissu de la mode pour se faire connaître et échanger entre eux».

Organisée par l'I.f.c, en partenariat avec les Instituts nationaux de culture des pays de l'Union européenne, l'Ambassade de France, l'Institution internationale de Wallonie-Bruxelles, le quotidien du Bassin du Congo, Les Dépêches de Brazzaville, le Carrousel international de la mode Bralico, Tommy Hilfiger Lacoste Fashion Africa T.v, etc, la Semaine de la mode de Brazzaville s'inscrit sous le signe de la révolution culturelle dans la rencontre entre tradition et modernité.

Signalons que les entrepreneurs de la mode au Congo ont besoin d'un accompagnement propre à leur secteur d'activités. Ils ont besoin de vraies solutions qui permettent un encadrement des métiers et le développement d'une véritable industrie, parce que jusqu'ici, tous leurs matériaux sont importés. Le Congo doit créer ses propres standards de mode, adaptés à sa culture et ses réalités locales.

Roland KOULOUNGOU

France

## L'Association des anciens étudiants congolais de Roumanie de France: 15 ans déjà!

Ils étaient partis pour étudier. Ils ignoraient qu'ils allaient aussi pour créer une seconde famille! Un bénéfique incident qu'ils étaient loin d'imaginer, en quittant leur terre natale: le Congo-Brazzaville. Cette histoire est celle des anciens étudiants congolais de Roumanie de France. Ces «transfuges» des anciens pays de l'Est, écrivant, sous nos yeux, probablement, l'une des plus belles pages de leur vie.

Il arrive, parfois, que d'un mal puisse jaillir un bien. Il en est ainsi de la tragique disparition, en France, au milieu des années 2000, d'une ancienne étudiante congolaise de Roumanie, qui engendra, indirectement, cette entité. En effet, ce sont les difficultés logistiques et financières survenues lors de ces obsèques qui avaient déblayé le terrain.

Longtemps hésitante, cette communauté d'amis avait fini par sauter le pas d'une solidarité organisée, au travers d'un organe dédié. En février 2008, à l'issue d'une assemblée générale, tenue dans un hôtel parisien, l'Association des anciens étudiants congolais de Roumanie de France, en sigle Assocreef, vit le jour. L'idée était de reproduire, en France, mutatis mutandis, le modèle de vie qui leur avait

permis de survivre en milieu «hostile», dans les économies dites administrées.

Dans ces pays-là, en effet, le quotidien des étudiants était loin d'être rose: froid glacial; racisme; économies de pénurie; barrière de la langue; promiscuité de la vie en «camin». Autant d'obstacles qui avaient jeté, avant l'heure, certains de ces étudiants sur les routes aventureuses de l'Occident. Les «camins», en roumain, désignent ces campus étudiants répartis sur l'ensemble des villes, selon les spécialités: agronomie; grazavesti; régie; lacul tei, etc. Et lorsque la bourse, qui était leur principale ressource, venait à manquer, l'instinct de survie les sortait du bois: «Toc- toc, ai si tu ceva de mincat? Piine sau cozonac? Te rogà frumos...». Traduit en Français: «Toc-



Les dirigeants et membres de l'Assocreef France, à leur rencontre de l'année dernière.

toc, aurais-tu quelque chose à manger? Du pain ou de la brioche? Je t'en plie». Voilà l'une des nombreuses déclinaisons de «l'aide des pays amis», qui ponctuaient le quotidien de ces étudiants. Cette expérience, aussi dure fusse-t-elle à vivre, forgea visiblement en eux, la matrice de l'esprit associatif.

C'est la raison pour laquelle, arrivés en France, dans une société où prédomine l'individualisme, le chacun pour soi, ces anciens étudiants restèrent de marbre. Ils montèrent cette association de solidarité et d'entraide, où le

sort de l'élément concerne l'ensemble et vice-versa. Le succès est au rendez-vous. En un clin d'œil, l'Assocreef, dirigée depuis 2019, par Gaspard Nzaou, devint le point de mire du microcosme associatif de France. Les représentants de l'association au Congo sont le ministre Juste Désiré Mondélé et le député Louis Gabriel Missatou.

Soigneusement élevé pendant quinze ans, aujourd'hui le petit poisson est devenu grand. Avec une trésorerie robuste, assise sur la contribution de ses membres, l'association peut, désormais,

nourrir de grandes ambitions. En activant, par exemple son pôle humanitaire, inscrit dans ses statuts, mais longtemps laissé en friche, faute de moyens.

Créer des passerelles entre les générations est l'autre pilier des ambitions de l'association. Un réseautage assumé, basé sur la force d'une histoire partagée, dont on espère qu'elle parviendrait à forger cet esprit de corps, qui fait la force des frères d'arme. Comble de bonheur, le bataillon des cadres congolais formés en Roumanie est dense. Comble de malheur, l'ascenseur est en panne! On a l'impression que ceux qui franchissent le mur font tomber l'échelle après eux, pour se constituer une rente de situation.

Un état d'esprit manifestement contraire au slogan statutaire de l'associa-

tion, ayant érigé en crédo l'entraide: «Main dans la main, ensemble plus forts». Cette faiblesse structurelle a fini par jeter une ombre au tableau du supposé soutien entre amis. A moins qu'il ne s'agisse de l'aimable soutien de la corde au pendu! Il faut espérer que la célébration en grande pompe du 15ème anniversaire ouvre une ère nouvelle, avec de nouvelles perspectives, couplées à de nouvelles valeurs. Avec ses lambris, que la luxueuse salle du Palais 91, dans le Département de l'Essonne, ait l'honneur de l'abriter, en ce 8 avril 2023, à partir de 20h00, honore les règles de l'art.

Guy Francis TSIEHELA  
Ancien étudiant congolais en Roumanie;  
Ancien Président de l'ASSOCREEF (2014-2019);  
Chroniqueur culturel.

(Suite de la page 3)

empêchent la presse congolaise de se développer, de s'épanouir, comme la non redistribution de la Rav (Redevance audiovisuelle) au titre de l'aide de l'Etat à la presse, le manque de suivi des recommandations des assises de la presse congolaise, la négligence de la carte professionnelle de presse, le manque de reconnaissance de la presse en ligne, les pesanteurs dans les relations entre les structures concourant à la gestion de la presse, etc.

Les organisations de défense des droits de l'homme saisiront sans doute aussi cette opportunité pour faire entendre leurs voix sur l'état de la liberté de la presse au Congo, alors que le gouvernement, à travers le Ministère de la communication et des médias, dira son mot sur les grands axes de sa politique de développement des médias et de formation des personnels dans le domaine de la communication.

Ralph Justin  
OBILANGOULOU

Ministère de la jeunesse et des sports

# Suppression de la prime de participation des joueurs aux matches des Diables-Rouges

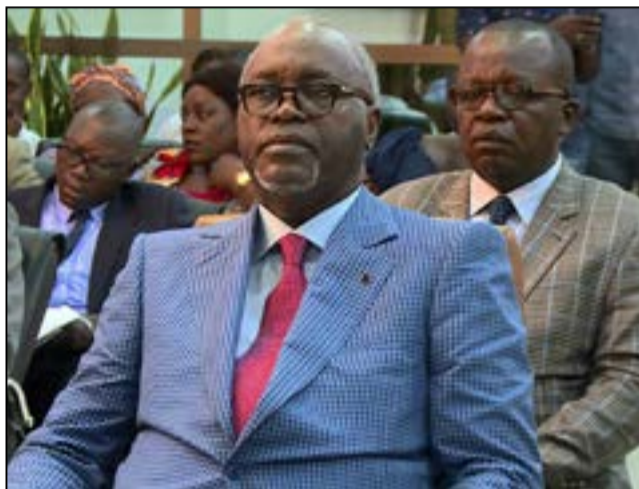
**Hugues Nguélonlé, ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi, a pris la décision, par note circulaire n°0802 du 29 mars 2023, de supprimer la «prime de présence» ou «prime de participation» que les joueurs sélectionnés au sein des Diables-Rouges, l'équipe nationale, touchaient, «sans aucun motif légitime», précise la note ministérielle.**

Le ministre Hugues Nguélonlé a été amené à constater «qu'à l'occasion de ces compétitions, les joueurs convoqués perçoivent une prime de présence ou une prime de participation, sans aucun motif légitime». Selon lui, «être convoqué, pour rejoindre les rangs de l'équipe nationale, jouer dans les compétitions continentales et internationales est un honneur et appelle les nominés à faire montre de patriotisme et de civisme, pour servir la Nation, sans donner droit, en retour, à aucune prime». Car, «le statut des joueurs des équipes nationales de football ne saurait être monnayé».

«En conséquence, désormais, seules les primes liées aux performances sportives (primes de match gagné, primes de match nul, primes de qualification) seront payées par les services financiers du ministère, en présence des représentants de la fédération».

Dans une interview accordée à la presse nationale, le lendemain de la publication de sa note circulaire, le ministre Hugues Nguélonlé a donné les raisons qui l'ont conduit à prendre cette décision:

«Après quelques années d'observation, parce que, quand nous sommes arrivés à la tête du département dont j'ai la charge aujourd'hui,



Le ministre des sports, Hugues Nguélonlé.

cette prime existait déjà. Elle existait déjà, d'ailleurs sans note, sans document. Je crois qu'elle a été installée comme ça. C'est avec le temps et par habitude, que la prime s'est installée. Nous avons quand même pris le temps d'observer durant plusieurs années. Cela fait quand même aujourd'hui cinq ans que nous sommes à la charge de ce département. Après moult réflexions, j'ai pensé que cette prime n'avait plus lieu d'être. Pourquoi? Celui qui vous parle est, en même temps, ministre de l'éducation civique. Je ne peux pas comprendre qu'après plusieurs années, un jeune footballeur, bien que venant de France ou d'ailleurs, et même ceux qui sont localement ici, pour jouer, défendre la patrie, il faut

être payé. Et même lorsque vous n'avez pas joué, il suffit d'être présent, on doit vous donner, avant de mettre les bottines, 2 millions de francs Cfa, ou pour ceux qui sont de la diaspora, 3 mille euros. Le temps a démontré que cette prime ne se justifiait plus.

Je vais vous prendre un exemple simple: lorsque le coach sélectionne les joueurs, le ministre que je suis, je n'ai pas à m'ingérer de ça, parce que c'est la partie technique. Le dernier match qu'ils sont allés jouer, en Tanzanie, à Dar-Es-Salam, il y en a 22 (joueurs) qui sont arrivés de France ou d'Europe. Mais, ces 22 n'ont pas joué. Si vous demandez à l'équipe technique des Diables-Rouges A, ils vous donneront exactement le chiffre de ceux qui

sont montés sur le terrain pour jouer. Donc, les autres sont restés là, sur le banc de touche ou sur les gradins, sans jouer. Mais, ils ont fait un voyage aux frais de l'Etat congolais; ils sont arrivés; ils n'ont pas joué et même s'ils n'ont pas gagné, ils repartent avec de l'argent. Alors, est-ce que ça ce n'est pas une façon d'encourager le moindre effort? Parce que quand vous quittez la France ou ailleurs, même ceux qui sont ici, l'idée dans la tête, c'est que, même si on ne gagne pas, on nous paye.

Alors, j'ai supprimé cette prime de 2 millions de francs Cfa qui, en réalité, sort des caisses de l'Etat, pour rien. Quand vous prenez la référence du football, qui est en perte de vitesse dans notre pays, cela ne se justifie pas. Il s'agit de payer la prime de victoire. Lorsqu'on a gagné, ils méritent la prime. Lorsqu'on a fait match nul, ils méritent la prime. Et lorsqu'ils sont qualifiés, ils touchent la prime de qualification. Mais, le reste, on n'en parle plus, jusqu'à nouvel ordre.

Et il y a une prime aussi, cela reste à la discrétion du Chef de l'Etat. Lorsque le Président est content que les Diables-Rouges ont bien joué, ont gagné, ont levé le drapeau du pays vers le haut, à ce moment-là, il peut dire: Monsieur le ministre; Monsieur le Premier ministre, voilà ce que j'ai trouvé pour ces enfants, allez les satisfaire».

**Propos retranscrits par  
Luze Ernest BAKALA**

Fécoboxe (Fédération congolaise de boxe)

## Brazzaville a raflé toutes les médailles d'or, sauf en plume

**Le championnat national de boxe, dans les deux versions (messieurs et dames) et dans plusieurs catégories (entre autres, poids plumes, légers et lourds) s'est déroulé du 29 mars au 1er avril 2023, au Gymnase Nicole Oba, à Talangai, le 6ème arrondissement de Brazzaville. Organisé par la Fécoboxe (Fédération congolaise de boxe), ce championnat a rassemblé au total 73 boxeurs, venus de 8 départements (Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Plateau, Cuvette, Sangha et Brazzaville) qui se sont affrontés sur plus de 75 combats.**

Au final, c'est le Département de Brazzaville qui s'est taillé la part du lion, en occupant la première place dans toutes les catégories, sauf dans la catégorie plume de 57 kg où le Département de Pointe-Noire s'est imposé. A la fin du championnat, une cérémonie de remise de médailles et de diplômes de participation a eu lieu sous le patronage de Tèle Gaël Mboussi, représentant le ministre des sports, assistés de Léonard Bossona, représentant du Cnosc (Comité national et olympique congolais) et de plusieurs invités.



Pendant un combat au cours du championnat.

### Bureau exécutif de la ligue

- Président: Arsène Oniagué;
- 1<sup>er</sup> Vice-Président: Eugène Botonga;
- 2<sup>e</sup> Vice-Président: Dzaboule Aboubacar;
- 3<sup>e</sup> Vice-Président: Mesmin Ngamouamba;
- 4<sup>e</sup> Vice-Président: Jean-Louis Epéma;
- Secrétaire Général: Sylvain Nguindzi;
- Secrétaire Générale adjointe: Benoîte Bertille Mambambo;
- Trésorière Générale: Marie Bovaka;
- Trésorier Général adjoint: Jean-Lucien Bokoko;
- Directeur Technique: Brice Nel Bobimbo;
- 1<sup>er</sup> Membre: Georgette Mandonda;
- 2<sup>e</sup> membre: Mathias Mbangui;
- 3<sup>e</sup> membre: Yves Babaud;

- Commissariat aux comptes:
- 1<sup>er</sup> commissaire: Saturnin Bokombélé;
  - 2<sup>e</sup> commissaire: Yvon Brice Védzé Botonga;
  - 3<sup>e</sup> commissaire: Duc Murphy Mankoundi.

Fécoband (Fédération congolaise de handball)

## Enfin, une Ligue départementale de handball à Impfondo

La Fécoband (Fédération congolaise de handball) dirigée par Yan Ayessa Ndinga Yengué, a procédé, le 30 mars 2023, à Impfondo, chef-lieu du département, à la mise en place de la Ligue départementale de handball de la Likouala. La délégation de la Fécoband était conduite par le secrétaire général par intérim, Edouard Nsa. A l'issue de l'assemblée générale électorale, un bureau de la ligue a été élu. Il comprend 16 membres dont Arsène Oniagué est le président.



Phase de jeu du match Etoile du Congo vs Diables-Noirs.



Photo de famille des équipes.

Depuis 1983, il n'existait plus de ligue départementale de handball à Impfondo. La Fécoband a corrigé ce manquement. Désormais, la Likouala compte une ligue de handball, afin de relancer ce sport, aussi bien en versions hommes et femmes, que dans toutes les catégories (cadets, junior et sénior).

Elu à l'unanimité, lors de l'assemblée générale électorale, qui s'est déroulée sous le patronage du secrétaire général de la préfecture, Jean-Pascal Koumba, qui avait à ses côtés, Eric Stéphane Ngokosso, directeur départemental des sports, et supervisée par le secrétaire général par intérim de la Fécoband, Edouard Nsa, Arsène Oniagué dirige un bureau de 16 membres, pour un mandat de deux ans. Jean-Pascal Koumba a exhorté le nouveau président de la ligue et son bureau à se mettre résolument au travail, afin que le handball reprenne naissance dans le département, qui regorge de plusieurs talents.

De son côté le président élu a promis de mouiller le maillot, afin que la petite balle se joue dans la Likouala. «Ça fait 40 ans que la Ligue de handball de la Likouala n'existait plus. Mais aujourd'hui, la fédération a pensé venir relancer ses activités. On ne peut qu'être dans la joie. En ce moment, il y a trois sous-préfectures qui ont déjà leurs sous-ligues: Dongou, Impfondo et Enyellé. On va travailler pour redynamiser notre discipline, comme le secrétaire général par intérim de la Fécoband nous a ramenés près d'une vingtaine de ballons, des chronos et des sifflets. Mais, je suggère à la fédération et aux autorités de la Likouala, de nous soutenir, pour faire vivre le handball dans la Likouala», a-t-il souhaité.

Mission accomplie pour Edouard Nsa. «Par la mise en place de cette ligue, le handball est réhabilité dans la Likouala, après une quarantaine d'années d'éclipse. Nous avons fait passer le message selon lequel les élus de ce nouveau bureau exécutif doivent se mettre à l'œuvre dans un bref délai, pour que d'ici avant le championnat national qui se déroulera à Oyo, du 20 au 31 juillet 2023, qu'il y ait la participation des équipes du Département de la Likouala», a-t-il indiqué.

**Luze Ernest BAKALA**

**Chaque jeudi  
L'Horizon Africain  
sur le site internet:  
[www.lhorizonafrique.com](http://www.lhorizonafrique.com)**